



Programme de formation

JURI-05 - Réception des Ouvrages et Gestion des Sinistres

Durée : 7 heures - 1 jour

Tarif : 450,00 €

Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : ilebreton@afortech.com

Enjeux

Défendre ses intérêts lors de la réception. Bien gérer les éventuels sinistres et garanties. Obtenir le paiement du solde des travaux.

Objectifs de la formation

- Savoir contester les réserves injustifiées,
- Savoir préparer et suivre la demande de paiement définitif et le mémoire de réclamation,
- Connaître les différentes garanties légales,
- Savoir adapter la couverture d'assurance aux garanties dues.

Public visé

Opérationnels et fonctions supports.

Prérequis

Avoir suivi le stage [JURI-03](#) ou avoir des connaissances équivalentes.

Matériel nécessaire

Fournitures de bureaux

Description

Réception :

- achèvement et la qualité des travaux,
- obligations dues aux clients à la fin du chantier,
- formes de la réception : réception expresse, tacite, avec ou sans réserves,
- procès verbal de réception,
- procédures prévues par la norme AFNOR P03 001 et le CCAG Marchés Publics,
- effet exonératoire de la réception,
- gestion des réserves, outils en cas de refus de la réception.

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

 Réglementaires - Obligatoires  Techniques Métiers  Management d'affaires et d'équipes  Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI



Garantie de parfait achèvement et les autres garanties contractuelles :

- contenu de l'obligation de l'entrepreneur,
- effet sur la retenue de garantie.

Règlement définitif des comptes :

- demande de paiement définitif,
- éléments du prix définitif,
- élaboration et la procédure du DGD,
- rôle du maître d'œuvre,
- mémoire de réclamation : rédaction, procédure.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques. Illustrations à partir de situations vécues. Débats pour faciliter l'appropriation des notions clefs. Commentaires à partir de la norme AFNOR, du CCAG Marchés Publics.

Modalités d'évaluation et de suivi

Études de cas : notamment rédaction de procès-verbaux de réception, de tableau des pièges liés à la réception et des actions pour y remédier.

Quizz pour valider l'acquisition des notions clefs.

Profil du formateur

Avocate en droit de l'immobilier et de la construction formée à l'ingénierie pédagogique. Formatrice confirmée.

Informations complémentaires

Les plus

Remise de tableaux de vigilance pour identifier, évaluer et traiter le risque juridique, pour éviter les pièges et se doter de réflexes.

Prochaines sessions

->> Date : 11/09/26 - 11/09/26 - Lieu : PARIS 75017

->> Date : 06/10/26 - 06/10/26 - Lieu : PARIS 75017

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP

